

L'Écho N° 2 Valien

ÉDITO



en étau par cette fameuse loi NOTRe. Elle renforce autoritairement les intercommunalités. Elle supprime aux communes un certain nombre de compétences comme par exemple, l'eau ou l'assainissement. Depuis cette année, elle baisse les dotations accordées aux communes. Ainsi, en 2017, elles perdront 30% de leurs dotations. **Pour École-Valentin, cela représente 45 000 € en 2015. Ce même chiffre se cumulera en 2016 puis en 2017 soit près de 150 000 €.**

Si les textes sont maintenus, le maire et le conseil municipal n'auront plus le pouvoir de décision concernant la commune et sa population. Les ressources municipales s'amenuiseront. Votre vie quotidienne sera impactée : augmentation des impôts, des redevances, du prix de l'eau, diminution des aides aux associations, fermetures des structures communales, etc.

Au final, c'est votre quotidien qui sera touché. La commune, vous le savez, c'est la proximité, vous connaissez vos élus. Cette proximité est essentielle pour tous et pour la démocratie. Supprimer la commune, c'est détruire les bases de la démocratie française. La commune est l'échelon de proximité, la défendre et la sauver est notre combat, c'est celui de votre maire. Nous souhaitons qu'il devienne également le vôtre.

Notre action : en s'alliant à l'Association des Maires de France et à l'Association des Maires du Doubs, le Conseil municipal d'École-Valentin a rédigé une motion à l'attention du Premier Ministre, des Présidents des deux Assemblées, de nos Sénateurs et Députés afin de leur faire part des difficultés que les élus de demain auront à gérer dans les années futures.

Par cet éditto, j'ai voulu, nous avons voulu, vous sensibiliser à ce sujet essentiel pour notre démocratie et les conséquences de cette loi qui n'est pas la **NOTRe**.

Yves Guyen
Maire d'École-Valentin

COMMUNES : UN PATRIMOINE EN DANGER

Lors de leur assemblée générale, les maires du Doubs ont interpellé Monsieur le Préfet sur leur opposition au projet de la loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRe. Ce projet met en danger nos communes. Ainsi, nous vous faisons part du texte commun rédigé par les associations des maires franc-comtois.

Communes en danger : l'État, depuis plusieurs années, limite les capacités d'action et d'investissement. Nos communes sont prises

SOMMAIRE	
Commissions municipales Voirie - Finances - Urbanisme	2
Événements municipaux	3
Comités consultatifs Développement durable et cadre de vie Scolaire - Communication et information - CCAS	4 - 6
Associations FCPEV - ASEV - UNC - ABEP - ACEV	6 - 7
3 questions à... Oswald d'Andréa	8
État civil - Le saviez-vous ?	8

À LA UNE

ÉCOLE-VALENTIN A DU CŒUR !

L'association RMC/BFM, qui œuvre en faveur de la prévention des accidents cardiaques, le confirme par l'attribution du label « *ma commune a du cœur* ». Son objectif est d'inciter les communes à s'engager pour cette cause de santé publique, afin de faire baisser le nombre de décès par arrêt cardiaque extrahospitalier en France. Aujourd'hui, plus de 50 000 personnes meurent chaque année d'un arrêt cardiaque en France. Le taux de survie est de 7%. Cette association récompense chaque année les collectivités locales les plus engagées en matière de formation de la population, d'installation de défibrillateurs cardiaques, leur localisation et leur accessibilité. École-Valentin a reçu le label « *1 cœur* », qui valorise la démarche mise en place dans la commune. Cette action sera poursuivie en proposant à nouveau des formations à la population sur les gestes de premiers secours. ■ Patricia Peltier



PAS DE TILLEUL « EXOTIQUE » À VALENTIN

Dans la rubrique « *billet* » d'un journal local du 30 juillet, sous le titre « *On achève bien les arbres* », l'article sur l'élagage du tilleul contient des informations erronées. Le rédacteur de l'article laisse croire que la municipalité a fait abattre délibérément cet arbre pour replanter un arbuste exotique ! Le maire, Yves Guyen, a contacté le journaliste afin de préciser les circonstances et le travail de réflexion réalisé en amont avant d'en arriver à cette solution extrême : « *Ce tilleul, qui a fait l'objet de soins réguliers depuis une quinzaine d'années, ne pouvait plus être conservé en l'état. En effet, après avoir réalisé les haubanages des troncs et procédé à des tailles raisonnées des branches pour soulager le poids supporté par les troncs, nous avons constaté que le dépérissement de l'arbre se poursuivait. L'expertise approfondie réalisée par le cabinet ACER Arboriste Conseil a confirmé les risques de chute de branches, voire de certains troncs. Je précise qu'en aucun cas, l'extension de Mégarama n'a influencé la décision d'abattage. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise VERT-TIGES qui avait déjà réalisé les travaux de sauvegarde les années précédentes. En complément, je peux confirmer qu'il n'est pas prévu de replanter un arbre exotique bon marché comme il est mentionné. Les troncs restants seront recépés afin de favoriser les rejets pour que, dans quelques années, ce tilleul revive* ». D'autre part, le projet de réaménagement de cet espace est en cours de réflexion. Je souhaitais apporter ces précisions aux Écovaliens pour faire taire la rumeur. ■ Yves Guyen

VOIRIE

Pérenniser le réseau routier

Travaux de maintenance voiries

Chaque année, des travaux de maintenance du réseau de voirie sont réalisés. Ils consistent à renforcer et préserver les accès routiers et piétonniers afin de maintenir le réseau pérenne.

Le trottoir de la Marpa, l'élargissement du trottoir de la rue de la Combe du Puits aux normes PMR, le renforcement ponctuel des voies routières, l'imperméabilisation de la route ont été les plus importants, pour une dépense globale approchant les 100 000 €.

Mise en séparatif du réseau d'assainissement

Dans le cadre du programme d'amélioration du réseau d'assainissement des neuf communes

FINANCES

Bilan à mi-année

La mi-année est le moment de faire un point sur la réalisation de nos prévisions budgétaires. C'est également une période où nous sommes en mesure de regarder les modifications éventuelles à apporter sur les investissements. Les estimations faites au moment de l'établissement du budget sont en effet plus proches de la réalité pour les engagements constatés. Le travail en commission a permis également d'affiner, voire de redimensionner certains projets.

En réunion de la commission finances, nous avons examiné les comptes détaillés à fin juin. Nous avons constaté que, globalement, notre budget de fonctionnement ne demanderait pas de budget supplémentaire, même si les baisses de subventions de l'État sont encore plus défavorables que prévues initialement. Nous nous adapterons encore pour cet exercice. Le compte rendu de la réunion de la commission est bien entendu à la disposition des administrés.

En ce qui concerne les investissements, outre quelques modifications de calage, nous avons constaté que trois opérations pouvaient être envisagées sans avoir besoin

du SIAC, ces travaux ont été pilotés et financés par le SIAC (Syndicat Intercommunal Auxons Châtillon). Sur une période de cinq mois, de juin à octobre, ce chantier important concernait les rues de la Carrière, des Bosquets, Grands Essarts et Poiriers pour finir vers la rue de la Fontaine.

Plus de fluidité rue des Sources

Des travaux seront engagés sur la voirie située entre la poste et l'entrée des enseignes Grand Frais, Au Bureau et Jardiland pour mettre en place une circulation à double sens. La sortie des véhicules sera possible en remontant vers la Poste pour se diriger vers la rue de la Combe du Puits.

Agenda d'accessibilité programmée

Sur ce dossier, la commune a conduit une étude de tous ses établissements recevant du public afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite selon les nouvelles

de recourir à l'emprunt. Cela nous laisse des capacités financières pour envisager le prochain exercice plutôt sereinement.

Les opérations concernées sont :

- le chantier de la rue des Bosquets, rendu réalisable à la suite d'opérations engagées par le SIAC,
- l'espace biodiversité avec un avancement anticipé pour la deuxième partie prévue initialement en 2016,
- la centralisation des caméras de vidéo-protection, pour plus d'efficacité et de modularité, est également programmée.

Tous ces points font bien entendu l'objet de débats au sein du conseil municipal, le rôle du financier étant de piloter la faisabilité des projets.

2015 sera une année budgétaire en phase avec nos estimations mais il nous faut prévoir le futur avec précaution. Les baisses des dotations de l'État ne doivent pas impacter les niveaux d'imposition sur lesquels les élus municipaux sont souverains. Parmi les besoins connus pour les prochains exercices, des frais importants liés à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sont à programmer, entre autres. Aussi, restons prudents et rigoureux dans notre gestion municipale comme nous le faisons depuis de nombreuses années. ■ Philippe Guerdier

normes. Le dossier détaillé a été présenté en conseil municipal du 11 septembre et déposé en préfecture. Un calendrier pluriannuel est établi pour des aménagements programmés, dans un premier temps, entre 2015 et 2018. À ce jour, une enveloppe de 100 000 € est estimée pour la réalisation de ces travaux.

■ Jean-Claude Grosso



Travaux rue des Bosquets

URBANISME

Enquête publique

L'enquête publique, concernant le PLU (Plan Local d'Urbanisme), le RLP (Règlement Local de Publicité) et la modification du périmètre du château, a eu lieu du 7 septembre au 9 octobre. Le commissaire enquêteur a assuré plusieurs permanences en mairie afin de recueillir les observations du public. Il rendra son rapport dans un mois. Après la réunion de synthèse des personnes publiques associées, l'approbation du PLU sera ensuite soumise au conseil municipal.



VOISINS VIGILANTS

La réunion publique du 25 juin dernier a officialisé dans notre commune, le lancement du dispositif « VOISINS VIGILANTS » fondé sur la solidarité du voisinage. Vous disposez d'un outil performant, gratuit, relayé par votre commune inscrite en qualité de « MAIRIE VIGILANTE », fédératrice de ce mouvement sécuritaire. Quelques chiffres, après seulement trois mois, permettent de valider la réussite de cette démarche : 16 communautés créées et encadrées par 16 référents et 71 foyers de voisins vigilants inscrits. Cependant, pour continuer ce bon développement, il faudra faire évoluer le dispositif : sectorisation et jumelage de certaines communautés, réunion des référents et renforcement de leurs rôles et communication pertinente afin de lever certaines incompréhensions. Le but poursuivi étant de mobiliser d'autres foyers. Plus nous serons nombreux à veiller et plus les actes de délinquance et d'incivilité constatés chaque jour, seront en recul. Récemment, grâce à la perspicacité d'un voisin, ce dispositif a permis à la gendarmerie d'interpeller les deux auteurs du cambriolage commis dans notre commune, rue Lirene. Ouvrez l'œil... ■ Serge Mélières

PRÉSENCE DU MOUSTIQUE TIGRE DANS NOTRE COMMUNE



Un moustique tigre a été identifié sur notre commune, à proximité de la rue des Poiriers. Le moustique *Aedes albopictus*, dit moustique tigre, est responsable de la transmission de maladies comme le chikungunya ou la dengue dans certains pays. Ces maladies ne circulent pas actuellement en France métropolitaine. Toutefois, le Ministère de la Santé a mis en place un programme de surveillance et de contrôle de cette espèce de moustique. L'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes, en coordination avec la Brigade Verte du Haut-Rhin, a effectué une démoustication le 11 septembre dans les quartiers autour de la rue des Poiriers. Le relevé des 19 pièges pondoirs, effectué le 21 septembre 2015 à École-Valentin, s'est avéré négatif. Ce résultat est plutôt encourageant. Il ne permet cependant aucune conclusion. Un second relevé a eu lieu fin septembre et sera suivi d'un troisième. Quoi qu'il en soit, même des résultats négatifs ne permettraient pas de conclure à l'éradication de l'espèce sur cette zone. Seuls des prospections et des relevés négatifs au printemps 2016 permettront d'en être certain. Le moustique a besoin d'eau pour le développement de ses larves. Néanmoins, pour limiter sa prolifération, les habitants de la commune doivent adopter les bons gestes pour éviter les milieux humides car pas d'eau, pas de moustiques. Un document rappelant les consignes et bonnes pratiques a été diffusé aux habitants. ■ Patricia Peltier

**Toutes les informations sur
le site internet de la Mairie ou sur
www.brigade-verte.fr/demoustication**

DEUX NOUVEAUX ESPACES EN HOMMAGE À D'ANCIENS ÉLUS DE VALENTIN



Inauguration de l'allée Edmond Dunand

Le 27 juin, à Valentin, en présence de leurs familles respectives et d'élus, deux espaces ont été baptisés, afin de rendre hommage à deux anciens élus. Edmond Dunand, qui a désormais son allée vers la voie d'accès à la Marpa, a été maire de Valentin de 1963 à 1973. Il est à l'origine du lotissement des Grésailles, de l'association des communes d'École et de Valentin, de la maison communale, et de bien d'autres réalisations. Fernand Payot est entré au conseil municipal en 1983 pour y siéger jusqu'en 1995. Il a beaucoup œuvré dans le domaine social et culturel. En créant les associations d'animation communale, il est à l'origine des centres aérés et des activités périscolaires. Grâce à ses mandats d'administrateur à l'UDAF et à la CAF, il a facilité l'accès aux financements pour la construction du CAL en 1992. ■ Georges Roux

LA MÉDIATHÈQUE VOUS EN FAIT VOIR DE TOUTES LES COULEURS

C'est sur ce thème que la médiathèque municipale Jean Moulin a ouvert ses portes le 30 mai dernier. Cette journée dont l'objectif principal est la vente de livres d'occasion à des prix très modiques a donné lieu également à une exposition des œuvres des peintres professionnels et amateurs de la commune. Des ateliers et animations destinés tant aux adultes qu'aux enfants ont permis aux visiteurs de s'initier en particulier au travail de la céramique, origamis, dessins et peinture. Une exposition très originale de gravures et de créations de livres et ouvrages sur les contes a suscité un vif intérêt de la part des petits et des grands. La médiathèque compte 1 685 adhérents et propose plus de



Équipe de la Médiathèque

25 000 livres et périodiques. Son fonctionnement est assuré par deux salariées de la commune : Claudine Redoutey, agent du patrimoine, et Roselyne Ternant plus particulièrement chargée de l'entretien des ouvrages. Une dizaine de fidèles bénévoles assurent les permanences d'ouverture au public et les animations et ateliers proposés tout au long de l'année. Vous êtes bien sûr invités à venir découvrir ce lieu de culture et de rencontres, si ce n'est déjà fait ! ■ Brigitte Andreosso

LES ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), piloté par le Préfet, la commune d'École-Valentin a engagé des actions de prévention, auprès des adultes et des enfants.

Le spectacle Véronino proposé aux classes de grande section de maternelle, CP et CE1, avait pour objectif de sensibiliser les enfants sur 3 thèmes : piéton « voir et être vu », le port de la ceinture de sécurité et le comportement en tant que passager d'un véhicule. La prise en charge financière de cette action, initiée par la municipalité en partenariat avec les enseignants et l'UFCV, est supportée pour moitié par la commune et pour moitié par une subvention accordée par la Préfecture.

Un stand sécurité routière était présent à la kermesse sur le thème des risques de l'alcool au volant. Les adultes (une centaine) pouvaient tester leur comportement après avoir trop bu, grâce à des lunettes spéciales et en évoluant sur un « tapis alcool ». Quant aux enfants, ils testaient leurs connaissances avec le jeu Memory en opposant les bonnes et les mauvaises actions au quotidien (ceinture de sécurité, traversée des chaussées, port du casque à vélo, etc.). Des visiteurs venaient même se renseigner sur l'évolution de leur taux d'alcoolémie après quelques heures passées sur la kermesse !

Des ateliers TAP « Drôle de route » pour 90 enfants (38 enfants de maternelle et 52 enfants d'élémentaire) au périscolaire. ■ Marianne Beaupain



DÉVELOPPEMENT DURABLE CADRE DE VIE

OBJECTIF « ZÉRO PHYTO »

Démarche engagée

Dans le cadre de la démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour atteindre le « zéro phyto », la municipalité a engagé une démarche en partenariat avec la Fredon (Fédération régionale de lutte contre les nuisibles) visant à raisonner l'entretien par la mise en œuvre de techniques dites « préventives » et « alternatives » pour la gestion des herbes dans nos rues et autres espaces.

Le diagnostic, présenté aux membres du conseil municipal, montre que des actions alternatives aux produits chimiques sont déjà mises en œuvre au niveau de la commune depuis plusieurs années. Néanmoins, la cartographie des espaces désherbés chimiquement cible un niveau de risque important vis-à-vis de la population et de l'environnement, ce qui nécessite un déploiement d'actions complémentaires.

Plan d'actions

À partir de ce diagnostic et des préconisations de la Fredon, le plan d'actions pluriannuel, mis en place par les services municipaux, s'oriente vers plusieurs axes de travail :

- classer les espaces par niveau d'exigence
 - zone 1 : pas ou peu de tolérance quant au développement de l'herbe spontanée,
 - zone 2 : tolérance de l'enherbement contrôlé et limité en hauteur,
 - zone 3 : tolérance de l'enherbement existant,
- identifier, pour chaque type de surface, des solutions visant à réduire et stopper l'utilisation des pesticides. Le paillage, le balayage, le désherbage mécanique ou thermique et la végétalisation sont des solutions à mettre en place,
- chiffrer les différents coûts de matériels et main d'œuvre et prioriser les actions,
- réaliser cette démarche sur une zone test et analyser le résultat,
- généraliser la démarche sur toute la commune.

Pratiques des particuliers à améliorer

Les particuliers utilisent différents produits phytosanitaires pesticides, fongicides, herbicides et, quelquefois à doses importantes. Par exemple, les anti-limaces chimiques dont les matières actives sont toxiques, peuvent être évités. De nouveaux produits à base de phosphate ferrique sont efficaces et sans risques pour l'environnement et les animaux. Il existe toute une batterie de méthodes naturelles « classiques », elles sont nombreuses, le mieux étant de les combiner pour un résultat optimal. Au printemps prochain, des animations et réunions d'information seront organisées afin de sensibiliser les habitants « aux bonnes pratiques » à adopter au jardin. Il est primordial que les Écovaliens comprennent cette démarche pour deux raisons : obtenir l'adhésion sur le niveau de tolérance et sensibiliser les habitants au changement de leurs pratiques de jardinage. ■ Patricia Peltier

ESPACE BIODIVERSITÉ : ÇA POUSSE !

L'espace prend forme, les travaux de terrassement ont démarré début septembre. La création de la mare, l'implantation de la boucle de circulation pour les personnes à mobilité réduite ont suivi. Après l'engazonnement du verger, les plantations des arbres fruitiers seront réalisées par les apprentis du Centre de formation de Chateaufarine courant novembre. L'entretien du verger sera confié, par convention, à l'association Julienne JAVEL. Dans un deuxième temps, la liaison piétonne entre la rue Champêtre et la rue de la Combe du Puits sera bordée d'une haie d'arbustes. Lors des plantations, les enfants des classes élémentaires accompagneront les apprentis du CFPPA pour élaborer un cahier de suivi de l'évolution des arbres fruitiers. ■ Patricia Peltier



▲ Formation des employés municipaux ▼ Enherbement zone 3



Une année intense !

Les membres du comité consultatif ont été très actifs en ce début d'année. Outre ces actions illustrées, ils ont également été impliqués dans l'animation des NAP (nouvelles activités péri-éducatives). Aux côtés des animateurs de l'UFCV, ils ont proposé aux enfants la visite d'un jardin refuge pour les oiseaux, la découverte de la forêt et la fabrication de nichoirs.



1 : démonstration de taille des arbres fruitiers le 28 mars - 2 : broyage des végétaux proposé aux Écovaliens le 28 mars - 3 : journée patrimoine forestier le 18 avril - 4 : sensibilisation au compostage avec Daniel David, guide composteur à Valentin, le 11 avril - 5 : formation au bouturage avec André Racine lors du troc de printemps le 11 avril.



SCOLAIRE

LAEP : LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Ce nouveau service organisé en partenariat avec l'Antenne Petite Enfance de Besançon, la CAF et l'UFCV est ouvert aux enfants de 0 à 6 ans. Deux mercredis par mois de 9h à 12h, au centre périscolaire d'École-Valentin, un animateur de l'UFCV ainsi qu'une psychologue de l'antenne Petite Enfance accueilleront parents et enfants afin d'échanger, de sociabiliser l'enfant. Pour les adultes, le LAEP permet d'échanger librement avec d'autres parents sur le quotidien et le développement de l'enfant, de partager des expériences et des questionnements sur l'éducation, d'obtenir un soutien dans les difficultés rencontrées. Pour l'enfant, cela permet de profiter d'un lieu d'éveil à travers le jeu, de préparer d'éventuelles séparations (école, garderie...) et de développer son autonomie. C'est le premier LAEP qui s'ouvre en dehors de Besançon. Dix familles se sont rencontrées depuis la première permanence du 16 septembre.

■ Brigitte Andreosso



l'Équipe du LAEP

« COUP DE POUCE » : L'ASSOCIATION LANCE UN APPEL AUX PARENTS

L'association de parents d'élèves du groupe scolaire Robert Delavaux a pour but d'aider à financer les projets des enseignants et de créer des moments de convivialité pour les familles. Des actions sont proposées aux parents tout au long de l'année pour collecter des fonds. En 2013-2014, Coup de Pouce a financé les projets à hauteur de 2 273 € : participation à la classe découverte, concert « le lac des cygnes » par l'orchestre régional Victor Hugo, sortie à la citadelle pour la maternelle, spectacle pour la fête de la musique pour la maternelle et les CP et sorties au musée des maisons comtoises à Nancray et au gouffre de Poudrey. Pour l'année scolaire qui vient de se terminer, c'est un total de 2 004 € qui a servi à financer le concert de « Pierre et le loup et la suite » par l'orchestre régional Victor Hugo, des participations à la classe découverte, à la journée sportive à Mouthe et à la sortie au musée des maisons comtoises à Nancray pour la maternelle. Les membres du bureau lancent un appel urgent aux parents : si les membres actifs ne sont pas rejoints par d'autres bénévoles dès cette rentrée, la vie même de l'association sera en jeu et elle ne pourra plus soutenir les projets et animations scolaires.

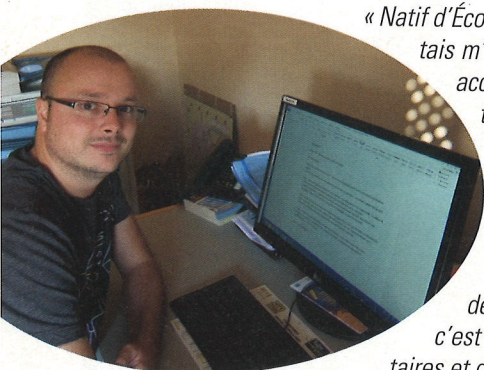
■ Marianne Beaupain

CENTRE DE LOISIRS ÉTÉ 2015

Avec une fréquentation moyenne de 60 enfants par jour, l'accueil de loisirs d'École-Valentin a très bien fonctionné du 6 juillet au 28 août. Les enfants ont pu participer à de nombreuses activités : semaine sportive avec une sortie à Vital Été, intervention d'un club de basket de Devecey, accro-branche, une semaine au bord de la mer avec jeux d'eau avec la ludothèque la Toupie et une sortie au Ludolac (parc aquatique), visite de la caserne des pompiers à Besançon, une journée inter-centres à Roche-lez-Beaupré avec les centres de Marchaux et Miserey-Salines. En juillet les enfants de 7 à 11 ans ont participé à des mini-camps de 3 jours, à des sorties au camping de Dole avec au programme grands jeux, Aquaparcisis. Quant aux enfants de 11 à 15 ans un mini-camp a été organisé à Marnay avec différentes activités sportives : canoé-kayak, biathlon laser, tir à l'arc, accro-branche. Enfin, les parents ont assisté à un spectacle musical et à une projection du film créés par leurs bambins, sur le thème de leurs activités. ■ Sandrine Boiston

NOUVEAU MEMBRE DU CCIC : TÉMOIGNAGE

« Natif d'École-Valentin et résidant de nouveau au village, je souhaitais m'impliquer dans la vie communale. Désireux de connaître le fonctionnement d'une municipalité, j'ai accepté d'intégrer le CCIC (Comité Consultatif Information-Communication), composé d'élus et d'habitants de la commune. Pour moi, c'était un nouveau challenge. L'objectif principal de ce comité vise à améliorer les outils de communication pour répondre aux attentes des Écovaliens. D'ailleurs, ce journal semestriel, l'Écho Valien, est le fruit du travail de ce comité. Après sa journée de travail, il faut une bonne motivation pour participer aux réunions. Dans le cadre de celles-ci, chacun peut s'exprimer et je me sens écouté. Les réunions se déroulent de façon constructive avec une écoute attentive et une prise en compte des sensibilités de chacun. Toutes remarques sont acceptées et débattues pour nous permettre de construire le projet ensemble. Ce qui me plaît tout particulièrement, c'est que la municipalité a une réelle volonté de progresser en mettant à contribution des résidents volontaires et désireux de voir évoluer positivement la vie de la commune ». ■ Jean-François Bringout



UNE RENTRÉE SCOLAIRE MARQUÉE PAR LA SIMPLIFICATION DES SERVICES

La rentrée scolaire du 1^{er} septembre s'est passée sous les meilleurs auspices. Les locaux ont bénéficié d'un grand « toilettage » suite aux travaux effectués à proximité du groupe scolaire, terminés, comme prévu, avant la reprise des cours. Les effectifs sont en légère hausse : l'école élémentaire accueille 152 enfants et la maternelle 98. Deux nouvelles enseignantes à la maternelle, Mesdames Marey et Meynier, remplacent respectivement Mesdames Gudéfin et Fernandez. Trois nouvelles arrivées en élémentaire également : Mesdames Morin, Javel et Bloume. Le changement majeur de cette rentrée 2015 est incontestablement le nouveau fonctionnement des services périscolaires. En effet, la municipalité, par délégation de service public, a confié à l'UFCV la gestion complète des garderies, de la restauration scolaire et des NAP (Nouvelles Activités Péri-éducatives). Cette nouvelle organisation, avec un seul interlocuteur pour les familles, simplifiera les inscriptions, la gestion, la facturation et le règlement. Toutefois, la municipalité reste vigilante quant à la qualité des prestations assurées par le délégataire. Ainsi, un groupe de travail constitué des différentes parties prenantes suivra et évaluera régulièrement le bon déroulement des missions confiées au prestataire. ■ Brigitte Andreosso

Classe	Enseignantes	Effectif
École maternelle		
Petite section	Anne Meynier	24
Petite et moyenne section	Lise Marey	24
Moyenne section	Violette Demeusy, Audrey David	24
Grande section	Catherine Jachez, Stéphanie Wack	26
TOTAL		98

École élémentaire		
CP - CE1 A	Audrey Schmitt, Guillemette Morin	26
CP - CE1 B	Agnès Chaney	25
CE1 - CE2 A	Françoise Pellet	26
CE1 - CE2 B	Véronique Parisot, Claire Javel	25
CM1 - CM2 A	Véronique Masson	25
CM1 - CM2 B	Ophélie Bloume, Anne-Françoise Caré	25
TOTAL		152

COMMUNICATION INFORMATION

CCAS : PLAN CANICULE

Dès le mois de juin les personnes âgées et isolées de la commune ont été sollicitées pour s'inscrire, si elles le souhaitent, au registre canicule tenu par le CCAS. Ce dispositif, mis en place suite à la canicule de 2003, est une obligation communale. À École-Valentin, pour des questions pratiques, les personnes sont invitées à s'inscrire à la fois pour la période d'été et d'hiver.

L'été 2015 a été particulièrement chaud. Ainsi les 29 personnes inscrites ont été suivies régulièrement par les administrateurs du CCAS et les membres du relais solidarité. Elles ont été également destinataires de brochures prodiguant des conseils pour se protéger en cas de forte chaleur.

Le même dispositif sera donc mis en place pour l'hiver. Les personnes qui souhaitent s'inscrire peuvent en faire la demande en mairie. ■ *Brigitte Andreosso*



LE PÉDIBUS REDÉMARRE

Dans le cadre du comité Développement Durable et Cadre de Vie ainsi que du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), le projet Pédibus, qui existait en 2011, a été relancé le 11 mai 2015. Cette démarche est impulsée par la commune et le fonctionnement est assuré par les familles. Le succès du Pédibus ne s'est pas démenti à la rentrée de septembre. En effet, c'est un groupe composé de 3 à 4 accompagnateurs et de 13 à 15 enfants qui se sont remis en marche dès le lendemain de la rentrée sur la ligne partant de la Combe à la Fauvette. Les familles intéressées par le Pédibus peuvent contacter Marianne Beaupain au 07 78 05 18 28. Enfin, il est précisé que les assurances « responsabilité civile » couvrent les trajets en Pédibus.

■ *Marianne Beaupain*

ASSOCIATIONS

L'ACEV AUX COULEURS DE L'ITALIE

Soirée italienne

Les participants à la soirée ont admiré les décorations et les masques vénitiens réalisés par des bénévoles. Les spécialités du pays comme la charcuterie de Parme, salami, tomates mozzarella, les lasagnes, les fromages italiens et le classique tiramisu étaient au menu. Enfin, un quizz de découverte de l'Italie, des animations « surprises » et les danses

traditionnelles par les élèves de Martine Stefanetti ont donné le tempo au repas. Pour finir, le public s'est lancé dans une tarentelle.

Exposition Universelle à Milan

Mi-septembre, 34 personnes sont allés à Milan, pour une visite de l'Exposition Universelle, sur le thème de « *nourrir la planète, énergie pour la vie* ». Chacun a pu découvrir à son rythme les pavillons des différents pays représentés. Celui de la France, réalisé

par une entreprise franc-comtoise, était très impressionnant. Une visite de la ville était également au programme avec la cathédrale, la troisième plus grande du monde. Les visiteurs écovaliens ont eu la chance d'assister à un événement annuel : la cérémonie du clou sacré (de la couronne du Christ) en présence de l'archevêque de Milan. Une invitée qu'on l'aurait préféré éviter : la pluie... Même en Italie, il pleut ! ■ *Corinne Jacquinot*

FOOTBALL CLUB PIREY ÉCOLE-VALENTIN : LES JEUNES À L'HONNEUR

Les U15 ont assuré leur maintien en division Elite et ont remporté le challenge du fair-play « Les clubs où il fait bon jouer » pour la saison 2014/2015. Le classement est établi par le vote des équipes adverses et pondéré par les sanctions reçues (cartons jaunes et rouges). Le club a aussi reçu une importante dotation de matériel sportif. Bravo aux jeunes joueurs de 15 ans et aux dirigeants qui adhèrent aux valeurs du club : respect des adversaires, des éducateurs, des bénévoles, des arbitres et du matériel !

Les U11 ont vécu en février un week-end inoubliable au Centre Technique de la Ligue de Franche-Comté de Football situé à Grandvillars (90). Pour beaucoup de ces jeunes enfants de 9 à 10 ans, c'était une première expérience de la vie en groupe avec ses règles de conduite à tenir en collectivité. Le samedi, ils sont allés voir jouer le FC.

Sochaux-Montbéliard au stade Bonal. Cette belle expérience a soudé le groupe et a fait également le bonheur des éducateurs qui les accompagnaient. ■ *Marco Chiappinelli*



Équipe des U15



Robert Cosme et Serge Lopez

ASEV : BALISEUR, SENTINELLE DES CHEMINS DE RANDONNÉE

Sur notre commune, l'Association Sportive d'École-Valentin a recruté, dans son activité « marche », cinq volontaires bénévoles qui sont chargés de vérifier la présence des balises, leur visibilité, la sécurité des chemins et d'avertir les autorités (commune, département) en cas de nécessité. Ce travail est renouvelé chaque année et plus si nécessaire. Le baliseur a reçu une formation et est adhérent d'un club de randonnée affilié à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP). Le balisage indique les changements et confirme la direction tous les 300 mètres. Il y a différents types de sentier de randonnée : les GR (Grande Randonnée), comme le GR 20 (Corse) et le GR 59 dans notre région qui sont balisés blanc et rouge. Les chemins de Compostelle, la Via Francigena sont signalés par un coquillage ou un pèlerin. Les GRP (Grande Randonnée de Pays), comme la ceinture de Besançon qui traverse notre commune, sont balisés en jaune et rouge. Les PR (Promenades et Randonnées) sont balisés en jaune (bois de Chailluz) ou jaune et bleu (bois des Tilleroyes). Le balisage des GR et GRP est réalisé par la FFRP via son comité départemental CDRP 25. En accord avec la nature, le baliseur hiberne pour cause de pluie mais ressort au printemps. Si le sentier est renseigné, le promeneur averti n'a plus qu'à suivre les balises. Bonne promenade ! ■ *Robert Cosme*



Le blason des missionnaires diocésains

LA FÊTE DES VOISINS DANS LES QUARTIERS

Pour cette 16^e édition, plusieurs groupes de voisins se sont retrouvés, pas obligatoirement le 29 mai, mais en retenant une date qui convienne au plus grand nombre. Les habitants des rues des Chênes, du Vert bois, des Fauvettes, des Charmes, entre autres, se sont rassemblés... Ceux de la rue de la Prairie, après avoir festoyé, ont improvisé un concert de guitare. Cette année, pour la première fois, les habitants du nouveau quartier de la Combe à la Fauvette ont investi la rue et les parkings pour faire la fête. Barbecue et concert ont permis aux nouveaux voisins de se rencontrer et faire connaissance. Et la saison 2015 s'est clôturée par la fête des voisins des rues des Noisetiers et du Ruisseau juste avant l'automne. ■ *Patricia Peltier*



Les voisins de la rue du Ruisseau

KERMESSE 2015 SOUS LE SOLEIL

Une affluence record a été enregistrée à la kermesse, pour le week-end de la Pentecôte, sous un soleil radieux. Cette manifestation intergénérationnelle rassemble les familles et habitants du village. La kermesse, organisée par toutes les associations du village, permet de récolter des fonds au profit de chacune de ces associations. Les nombreux bénévoles ont encore une fois été récompensés pour leur investissement. La soirée du samedi a été clôturée par le traditionnel feu d'artifice, offert par la municipalité, tandis que le tiercé de cochons du dimanche récompensait deux gagnants dans l'ordre, 14 dans le désordre et 37 pour le couplé.



Les bénévoles du samedi matin

REPAS DES AÎNÉS : CHANGEMENT DE DATE

Traditionnellement, nos aînés se retrouvent le premier dimanche de décembre au CAL pour leur repas annuel. Les élections régionales étant programmées les 6 et 13 décembre, le concert de Noël le 20 décembre, la salle Lumière ne sera donc pas disponible. Le repas est donc avancé au **dimanche 29 novembre**.

UNC : PASSATION DE PRÉSIDENT CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS

C'est avec le sentiment du devoir accompli qu'Yves Donze a transmis le flambeau à son ami Marcel Vuillaume, secrétaire de l'association. Yves Donze a été vice-président de 1985 à 1990 puis président les 25 années suivantes. À la tête de l'association, Marcel Vuillaume entend perpétuer les valeurs de l'UNC et s'attacher au recrutement des soldats de France.

ABEP : CHAPELLE DE LA MISSION, OUVERTURE ESTIVALE

Depuis une dizaine d'années, les bénévoles de l'ABEP (Association de Bénévoles pour la Protection du Patrimoine) se mobilisent pour assurer une permanence les dimanches de juillet et d'août à la chapelle de la Mission. Le 5 juillet et le 15 août derniers, Philippe Coutin a présenté, lors de conférences, le résultat de ses recherches sur l'histoire des missionnaires diocésains. À partir des informations puisées dans les documents conservés aux archives départementales et aux archives diocésaines, il a reconstitué la genèse de la création de la Mission, à

Beaupré près de Roche, par Antoine-Pierre 1^{er} de Grammont, archevêque de Besançon, puis son mode de fonctionnement jusqu'à la Révolution. La Révolution contraint les missionnaires à quitter la maison de Beaupré, leurs biens sont vendus aux enchères. À la suite du Concordat de Bonaparte, la mission est rétablie mais les lieux sont dévastés. C'est alors qu'ils viennent s'installer à École. Ils y resteront jusqu'en 1977, date à laquelle la Mission est fermée, après quoi le bâtiment est vendu. Seule subsiste de cette époque la chapelle devenue Conservatoire diocésain d'Art Sacré. ■ *Bernard Millet*

3 QUESTIONS À...

Oswald d'Andréa

Oswald d'Andréa, habitant de la commune, est un musicien très discret. À la fois compositeur, arrangeur, chef d'orchestre, musicien studio, il a été récompensé en 1990 par le « César » de la meilleure musique de film, reconnu par la profession, pour le film « La vie et rien d'autre » de Bertrand Tavernier.

Vous avez un parcours musical impressionnant. Avec le recul, quel regard posez-vous sur votre vie artistique ?

J'ai exercé un métier merveilleux, j'ai travaillé avec des « stars », j'ai fait le tour de la planète en tant que chef d'orchestre et directeur musical mais je me considère comme un artisan « littéraire » de la musique. Je n'ai jamais eu de période creuse. J'ai eu une vie enchantée avec le soutien indéfectible de mon épouse Nicole.

Vous êtes originaire de Tunis, comment êtes-vous arrivé à École-Valentin ?

Ma mère était française, mon père italien, c'est lui qui m'a transmis la passion pour la musique. Quand je suis arrivé en France en 1955 pour commencer mes études en pharmacie, j'ai dû travailler pour financer mes études. J'ai rencontré Maurice Pon, parolier de Salvador, qui m'a fait découvrir le monde de la chanson, et c'est à ce moment-là que ma carrière a débuté. Les rencontres avec Jérôme Savary, Michel Legrand, Georges Brassens, Guy Béart, Catherine Sauvage et bien d'autres, m'ont fait oublier la pharmacie. J'ai travaillé également pour le théâtre, la télévision et le cinéma. Nicole était chanteuse lyrique et faisait partie du chœur de femmes à la maîtrise de l'ORTF. Nos carrières nous ont permis de vivre notre passion ensemble et, aujourd'hui, nous venons nous ressourcer dans la maison familiale de Nicole à Valentin. Nous pouvons laisser libre cours à nos passions : l'écriture de romans policiers à base de musique, les poèmes, la peinture, etc.

En 2014, vous avez fêté vos 80 ans et six décennies de carrière sur la scène du Kursaal à Besançon. Avez-vous été sensible à cet hommage ?

L'association « L'Amandier », dont l'objectif est de maintenir vivante l'œuvre de Georges Brassens, a organisé cette série de concerts pour rendre hommage à ma (longue) carrière musicale et j'en ai été très touché. Mais je suis toujours au travail... J'ai une commande de l'harmonie « La Concorde de Saint-Ferjeux » qui fêtera son 130^e anniversaire en 2017. ■ Patricia Peltier



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

11/04/2015	CHAHD Nahim
12/04/2015	BADSTÜBER Adnan
20/05/2015	DÉCHOMET Luca
20/05/2015	COLASSEAU TATU Sacha
20/05/2015	KURT Yasin
21/05/2015	BERCHE Clément
19/06/2015	MEGUELLATI Assiya
24/06/2015	JONQUIERES Analya
13/07/2015	HIRWA MOREL Deva
17/08/2015	MICHON Célian
17/08/2015	SERGEANT Robin
28/08/2015	NAJIB Imed
07/09/2015	FUENTES Noam
15/09/2015	KAHRIMANOVIC Anis

MARIAGES

18/04/2015	FIDON Johann et HYORDEY Aurélie
25/04/2015	VUILLET-À-CILES Alain et LIGNON Ghislaine
11/07/2015	REDOUTEY Nicolas et LARDET Stéphanie
11/07/2015	STEHLY Alexandre et ROUSSEY Angéline
01/08/2015	RIEZZO Éric et JOUFFROY Isabelle
22/08/2015	GROSSO Thomas et BERGEROT Aurore
05/09/2015	DEVAUX Laurent et MOINE Oriane
12/09/2015	BOUHELIER Emmanuel et MARIZIER Véronique
19/09/2015	PRÉTET Sébastien et DUMONT-VUILLET Cécile

DÉCÈS

30/03/2015	COULON Michel
09/05/2015	CAMPOS DO CARMO Abel
11/07/2015	RONDOT veuve AGOSSE Andrée

Le saviez-vous ?

Dallas à École-Valentin : du pétrole au lieu-dit « Champ Passant »

À la fin des années 1950, une société alsacienne est venue prospecter à la recherche de pétrole à Miserey, juste à côté des Salines. Ensuite, différents sondages et tests de résonance ont été réalisés sur notre commune pour rechercher des « poches » de gaz et de pétrole, ce qui a provoqué une éradication des taupes pendant cinq ans ! Environ 30 points de la commune ont été sondés dans les quartiers de la Tuilerie, de la Combe à la fauvette et rue des Bosquets. Quatre mois plus tard, un des plus grands derricks du monde, à l'époque (35 m) est acheminé. Pour le déplacer, le mur de la rue des Grandes Vignes a été coupé. A cette époque, le village était constitué des anciennes fermes situées autour de la mairie. La zone d'exploitation est alors installée au lieu-dit, « Champ Passant », après l'arborétum. Les derricks, machineries, traitements des boues et laboratoire fonctionnent jour et nuit, pendant deux ans. Un trépan creuse et prélève des carottes pour identifier la nature du sol sur une profondeur de 2 000 m. La quantité de pétrole et gaz est estimée insuffisante et le coût d'exploitation trop important pour une rentabilité immédiate, le prix du baril était à 25 centimes ! Le chantier a donc été arrêté. Mais néanmoins, des jeunes du village, qui avaient été embauchés sur le chantier, ont suivi la société jusqu'à... Assi Messaoud en Algérie.

■ Souvenirs d'enfance de M. Guy Thomas, habitant du village.

Directeur de publication : Yves Guyen. Coordination rédaction : Patricia Peltier. Ont contribué à la rédaction de ce numéro et aux photos : Brigitte Andreosso, Marianne Beaupain, Yves Guyen, Jean-Claude Grosso, Philippe Guerder, Serges Mélières, Patricia Peltier, Georges Roux, Sandrine Boiston, Jean-François Bringout, les présidents des associations, les responsables des sections sportives et de l'UFCV. Tirage : 1200 exemplaires. Parution semestrielle. Prochaine parution : avril 2016. Courriel de la mairie : mairie@ecole-valentin.fr. Maquette et impression : VALENT' IMPRIMERIE - RCS Besançon B 403 838 501 - Tél. 03 81 80 66 29.

Imprimé avec des encres végétales, sur papier certifié 100% PEFC™ issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique.